



ÉDUCATION FORMATION  
RECHERCHE PUBLIQUES

SENGAGER POUR CHACUN

AGIR POUR TOUS

Paris, le 8 octobre 2025

Monsieur Eric Garnier

Haut commissaire à l'enseignement  
et à la voie professionnelle

**Objet :** fonctionnement et objet du comité national de l'enseignement  
et de la formation professionnels

Monsieur le haut-commissaire,

Nous tenons à vous faire part de notre stupéfaction suite à la réunion du 30 septembre dernier.

Lors de ce premier comité national de l'enseignement et de la formation professionnels, les objectifs de travail n'ont été ni présentés, ni discutés. Après la présentation de la composition du comité, nous sommes passés directement aux interventions des nombreux participants. Au cours de ce tour de table, nous déplorons des propos parfois extrêmement discourtois à l'endroit des professionnels de l'Éducation nationale, sans aucune contradiction, sans retour au réel. Notre représentant vous en a fait part lorsque la parole a enfin été donnée aux organisations syndicales représentatives des personnels de l'Éducation nationale.

Il vous a alors rappelé ce que nous demandons depuis maintenant deux ans, à savoir la tenue d'un comité de suivi de la réforme de la voie professionnelle. Ce comité national n'est manifestement pas susceptible de remplir ce rôle : pendant cette première réunion, les intervenants se sont bornés à vanter les mérites du Y et surtout de l'apprentissage, tant et si bien qu'il semble s'être transformé en comité national de l'apprentissage.

La mise en œuvre de cette réforme est chaotique. Or, c'est malheureusement un sujet qui n'a pas été traité dans ce comité. C'est faire fi de nos nombreuses alertes.

Aussi, par la présente, nous tenons à rappeler notre exigence d'un comité de suivi qui définisse quels sont les leviers pour améliorer et modifier certains aspects de la réforme.

Nous souhaitons un comité de suivi qui permette de réelles améliorations pour la voie professionnelle, l'amélioration des conditions de l'accueil dans les entreprises lors des stages en milieu professionnel (qu'ils soient de découverte ou de formation) et une pédagogie qualitative de l'alternance, une réflexion sur les parcours du collège à l'enseignement supérieur qui n'oublie pas les CAP.

Nous voulons un comité de suivi qui prenne en compte les réalités de travail des personnels et sécurise l'ensemble des communautés éducatives.

Ce comité de suivi devra s'appuyer sur le rapport de l'IGESR dont nous attendons toujours la publication et qui permettrait, à partir d'un constat partagé, d'engager un véritable dialogue social.

Enfin, nous avons attiré votre attention sur la situation spécifique de nos collègues RBDE dont l'apport n'est plus à prouver et pour lesquels il est urgent de sécuriser le parcours, les contrats, les rémunérations tout en clarifiant leurs missions et en améliorant leurs conditions d'exercice.

Ce sont ces éléments que nous souhaitons pouvoir aborder dans ce comité, qui conditionneront notre présence à la prochaine séance de janvier 2026.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le haut-commissaire, nos sincères salutations.

Catherine Nave-Bekhti  
Secrétaire générale

Copie : Madame Maryse Monfort, Conseillère enseignement professionnel et milieux économiques